

Accidents de la circulation et conduite sous l'emprise de stupéfiants



Accidents de la circulation et conduite sous l'emprise de stupéfiants

Saint-Lary

Vendredi 18 février aux environs de 9 heures sur la D 930 s'est produite une collision en chaîne impliquant 4 véhicules. L'accident a fait 5 blessés dont 3 légers qui ont été transportés à l'hôpital d'Auch. Les deux autres blessés ont été soignés sur place.

Auch

Vendredi 18 février dans l'après-midi sur la place de la Libération la police nationale a contrôlé un véhicule garé sur une place pour une personne en situation de handicap. Il s'avère que l'automobiliste de 30 ans n'était pas handicapé et qu'il était en possession d'un permis de conduire grec falsifié. L'homme a été interpellé et une procédure en justice lui a été signifiée.

Vendredi 18 février vers 3 h 30, avenue des Pyrénées, une automobiliste de 43 ans qui s'est assoupie a percuté un véhicule en stationnement. Il n'y a eu que des dégâts matériels. La conductrice a été contrôlée négative au test alcoolique.

Le Houga

Jeudi 17 février aux environs de 20 h 30 sur la D32, les gendarmes ont trouvé un véhicule accidenté qui avait percuté un platane. Quant au conducteur celui-ci s'était éclipcé à pied.

Galiac

Jeudi 17 février vers 17 h 15 les gendarmes de Marciac ont contrôlé un automobiliste qui circulait sous l'emprise de stupéfiants. Dans son véhicule les gendarmes ont trouvé 150 grammes de résine de cannabis. Le permis de conduire a été retenu et le véhicule mis en fourrière.